CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnostiqueur immobilier certifié

DEKRA CERTIFICATION SAS certifie que Monsieur

Théo MERIAIS

est titulaire du certificat de compétences N°**DTI3704** pour :

	DU	AU
- Constat de Risque d'Exposition au Plomb	24/07/2020	23/07/2027
- Diagnostic amiante sans mention	24/07/2020	23/07/2027
- Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine)	24/07/2020	23/07/2027
- Diagnostic de performance énergétique	24/07/2020	23/07/2027
- Etat relatif à l'installation intérieure de gaz	29/07/2020	28/07/2027
- Etat relatif à l'installation intérieure d'électricité	24/07/2020	23/07/2027

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté **du 21 novembre 2006** définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques **opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation** et les critères d'accréditation des organismes de certification **modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 8 novembre 2019** relatif aux compétences des personnes physiques **opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ; Arrêté du 30 octobre 2006** définissant les critères de certification des compétences des **personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment** et les critères d'accréditation des organismes de certification **modifié par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 16 octobre 2006** définissant les critères de certification des compétences **des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique** ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification **modifié par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 6 avril 2007** définissant les critères de certification des compétences des **personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz** et les critères d'accréditation des organismes de certification **modifié par les arrêtés des 15 décembre 2009 et 15 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008** définissant les critères de certification des compétences **des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité** et les critères d'accréditation des organismes de certification **modifié par les arrêtés des 10 décembre 2009 et 2 décembre 2011.**

DEKRA Certification SAS * 5 Avenue Garlande 92220 Bagneux - France

Le Directeur Général, Yvan MAINGUY
Bagneux, le 30/07/2020

Diagnostiqueur immobilier certifié *

Numéro d'accréditation :
4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses définies dans les Conditions Générales peuvent rendre ce certificat invalide

Seule la version originale du certificat, avec bande argentée à gauche, fait foi

ATTESTATION DE FORMATION - ASST-2020-06-03

ETAT DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Ode Formation, certifie sur l'honneur que MERIAIS THEO, né(e) le 30/08/1997, a suivi avec succès la formation initiale

ETAT DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Ses capacités ont été validées durant une formation d'une durée de 14 heure(s), qui s'est déroulée du 23/06/2020 au 24/06/2020 à Montreuil Sous-Bois.

Fait à Montreuil, le 24/06/2020

Le Responsable d'ODE Formation
M. Kamel KELOUA

Le formateur
SADOUN NASSER

ATTESTATION DE FORMATION - ASST-2020-06-03

ETAT DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Action	Objectif(s)	Programme
Action de Formation	**Maîtriser la règlementation** **Identifier le matériel adéquat** **Réaliser les diagnostics** **Rédiger un rapport de diagnostic** **Conseiller le client**	**Réglementation** **Méthodologie de réalisation des diagnostics** **Rédaction de rapport** **QCM d'entraînement** **Cas pratiques**